

Module : Compréhension et expression de l'écrit

Niveau : 1^{ère} année licence (G 9 et 10)

Tables des matières :

1. Le texte narratif

1.1 Introduction

1.2 Les fonctions du texte narratif

1.3 La structure du texte narratif

1.4 Caractéristiques lexicales et grammaticales

1.5 Exercices

2. La technique du résumé

2.1 En quoi consiste un résumé ?

2.2 Conseils pour rédiger un bon résumé

2.2.1 Lecture en trois étapes

2.2.2 La reformulation

2.2.3 Pour gagner en concision

2.3 Exercices

3. La technique du compte rendu

3.1 Exercices

1. Le texte narratif

1.1 Introduction

L'acte d'écrire un texte narratif consiste à narrer des événements, que ce soit des événements réels ou imaginaires. Ce type d'écriture, à l'instar des autres types textuels, possède des caractéristiques propres et obéit à des normes d'écriture particulières.

1.2 Les fonctions du texte narratif

Un texte peut assurer trois différentes fonctions, des fonctions étroitement liées à l'intention de l'auteur ou à la nature même des événements racontés.

-Relation d'événements. Relater des événements réels ou imaginaires est la fonction première de n'importe quel texte narratif.

-Apport documentaire. Le texte narratif vêt une valeur documentaire lorsque l'auteur raconte des événements réels. Cette fonction est fondamentale lorsqu'il s'agit de relater des faits historiques.

-Fonction symbolique. La narration signifie autre chose au-delà des événements racontés. Le texte véhicule une leçon de morale, dans la mesure où il porte une réflexion sur le comportement humain, c'est le cas de la fable.

-Fonction argumentative. Lorsque l'auteur veut soutenir et prouver le bien-fondé de sa thèse, il se sert de l'anecdote. Celle-ci apporte un témoignage et une preuve que le lecteur ne peut réfuter.

1.3 La structure du texte narratif

Deux organisations sont possibles pour garantir au lecteur une bonne lisibilité du texte.

-L'organisation chronologique. La narration d'événements repose sur des liens logiques et temporels, le texte narratif suit donc une progression chronologique. Cependant, cette chronologie n'est pas tout le temps respectée, une entorse à la chronologie est observable dans certains textes, à titre d'exemple les faits divers. Ceux-ci commencent

généralement par relater les résultats des événements avant d'aborder les événements eux-mêmes.

-La mise en évidence du sujet de l'action. Les événements gravitent autour du sujet de l'action, et d'une phrase à l'autre c'est ce même sujet qui revient. Cette résurgence contribue à donner au texte son unité. Ce type de progression est appelé « progression à thème constant ».

1.4 Caractéristiques lexicales et grammaticales

Le développement chronologique des événements implique le recours à des expressions indiquant le temps. Ces dernières servent à dater des événements ou à situer ceux-ci l'un par rapport à l'autre.

La succession d'événements (et d'actions) est assurée par le biais de groupes verbaux, ces derniers constituent les éléments noyaux de la narration. Les verbes d'actions sont conjugués souvent au passé simple (actions brèves), à l'imparfait (actions longues et répétitives) ou au présent de narration.

1.5 Exercices

Exercice 1 :

-Etudiez l'organisation des extraits suivants. Justifiez votre réponse en vous appuyant sur des indices textuels.

-Quelle est la fonction de chacun de ces extraits ? Justifiez votre réponse.

-Que raconte-t-on dans ces textes ?

Extrait 1 :

« Le 25 novembre 1835, les préparatifs de l'expédition étaient achevés, toutes les armées étaient employées dans cette expédition. Le départ s'effectuera le 26. Les opérations étaient dirigées par le duc d'Orléans.

Treize officiers supérieurs commandaient les combats. L'armée était divisée en quatre brigades : la première brigade était dirigée l'officier

Oudinot, la deuxième par d'Arlanges, la quatrième par le colonel Combes et la réserve par le colonel Beaufort.

Ces troupes s'établissaient au lieu dit les Figuiers ; parallèlement une reconnaissance était poussée par le Maréchal Clauzel lui-même, vers la Sebka. De là cet officier et le duc d'Orléans observaient les lieux et les environs où ils voyaient les feux de nuit des campements (une vingtaine) de combattants Algériens sur les mamelons de l'Atlas.

Le 27 novembre 1835, à midi, les troupes de l'armée française se mettaient en mouvement, à leur tête le général Oudinot et se dirigèrent vers l'ancien camp de l'Emir Abdelkader à Tlétat. Quatre compagnies de zouaves, un bataillon des chasseurs d'Afrique, un bataillon de la 66^e, deux bataillons de la 47^e, un bataillon du 2^e léger le 2^e régiment de chasseurs à cheval, les troupes du Turc Ibrahim Bey (Cavalerie et infanterie) ...etc. »

A.Laid. (2008). Chroniques sur l'Algérie à l'ombre d'un frêne 1827-1887.

Extrait 2 :

« Le grand matin, Marinette entrouvrit les yeux et il lui sembla qu'entre ses cils elle apercevait dans le lit de sa sœur deux grands oreilles poilues qui bougeaient sur l'oreiller. Elle-même se sentait assez mal couchée, comme embarrassée de sa personne, empêtrée dans les draps et les couvertures. Néanmoins, le sommeil l'emporta sur sa curiosité, et ses paupières se refermèrent. Delphine, tout endormie elle aussi, jeta sur le lit de sa sœur un coup d'œil rapide. Elle le trouva bien volumineux, étrangement ballonné, et se rendormit néanmoins. Un instant plus tard, elles s'éveillaient pour de bon et louchaient sur le bas de leurs figures qui leur paraissaient s'être allongées et avoir changé d'aspect. En tournant la tête vers le lit de Marinette, Delphine poussa un cri. Au lieu de la tête blonde qu'elle croyait avoir sur l'oreiller, il y avait une tête de cheval. De son côté, Marinette ne fut pas moins surprise d'avoir une tête d'âne en vis-à-vis et poussa également un cri. »

M. Aymé.(1939). Les contes du char perché. Paris : Gallimard

Extrait 3 :

« C'est avec un enthousiasme affairiste que cette importante multinationale de la métallurgie avait acheté à prix d'or planète lointaine qui n'était qu'une énorme bille de métal. Lisse et vierge de tout autre détail. Du métal, donc la matière première, à perte de vue.

L'enthousiasme tomba cependant de plusieurs degrés quand on comprit qu'il paraissait impossible d'entamer le sol luisant de ce monde de métal. Les foreuses se rendirent ridicules et volèrent en éclats. On employa ensuite les grands moyens, les marteaux-pilons les plus puissants, des chalumeaux géants, des seringues faites pour injecter des acides corrosifs, des canons de l'armée capables de trouer n'importe quel blindage. On en vint même à larguer une bombe qui aurait pu pulvériser plusieurs blockhaus superposés. Rien n'y fit. On n'arriva même pas à creuser un trou dans cette masse compacte, on ne fit même pas une légère éraflure sur ce sol dont l'éclat brillant paraissait un glacial défi. Qu'on se résigna à ne pas relever.

Sur Terre, la société était sur le point de déposer son bilan ; le coût colossal de cette aventure galactique risquait de l'entraîner dans une faillite sans fond.

Un quart d'heure avant de s'embarquer dans la dernière fusée à destination de la Terre, un ouvrier, qui n'avait plus soif, déversa sur le sol immaculé le contenu de son verre de bière. Au milieu d'un nuage de fumée ocre, il vit se former un véritable petit cratère dans le métal qui, au contact de ce liquide tellement anodin, fondait comme du beurre.

L'homme éclata de rire, haussa ensuite les épaules et ne signala le fait à personne. Cette planète ne lui disait rien, il y faisait trop chaud, et l'avenir de l'entreprise le laissait froid. »

J. Sternberg. (1988). « La bille » dans 188 contes à régler.

Extrait 4 :

« Le soldat, qui se dressait sur ses genoux, n'était pas d'humeur à entendre de tels propos. Mais lorsqu'il vit s'approcher et faire le cercle autour de lui les patents, Delphine, Martinette, le mouton et toutes les bêtes de la ferme, l'humiliation le rendit furieux et, tirant alors son grand

sabre, il voulut se jeter sur son cheval pour lui plonger la lame dans le poitrail. Par bonheur, les parents purent s'interposer à temps et le persuadèrent de renoncer à sa vengeance (...).

Le mulet, lui, ne protestait pas et tandis qu'on lui passait la bride, il se contenta de cligner de l'œil à l'intention des petites. Lorsqu'il eut enfourché sa nouvelle monture, le soldat retroussa sa moustache et s'écria : « En route ! » Mais le mulet n'en bougea pas plus ni les éperons, ni le mors, que maître lui fit sentir cruellement, ne purent le faire avancer d'un pas. Les injures, les menaces, les coups, rien ne le décida.»

M. Aymé.(1939). Les contes du char perché. Paris : Gallimard

Exercice 2 : Proposez une suite à ce passage.

« Un homme vêtu d'une veste de coutil vert, à boutons verts et d'une culotte de même étoffe, chaussé de souliers à semelles minces, et qui avait des guêtres de coutil montant jusqu'au genou, nettoyait une carabine avec le soin que mettent à cette occupation les chasseurs adroits, dans leur moments de loisir. Cet homme n'avait ni carnier, ni gibier, en aucun des agrès qui annoncent le départ ou le retour de la chasse, et deux femmes assises auprès de lui, le regardaient et paraissaient en proie à une terreur mal déguisée ... »

2. La technique du résumé

2.1 En quoi consiste un résumé ?

C'est une forme de réécriture de textes, qui a pour but de permettre au destinataire un accès rapide à des informations contenus dans un texte donné, et dont il ne dispose pas. Le travail de réécriture consiste à condenser le texte original, et ce en préservant uniquement les informations utiles.

Pour mener cette entreprise à bien il est nécessaire de procéder au préalable à quelques étapes préparatoires.

2.2 Conseils pour rédiger un bon résumé

2.2.1 Lecture en trois étapes

Faire une première lecture, appelée lecture globale, est la première étape. Celle-ci permet de dégager des informations concernant l'auteur, le sujet sur lequel porte le texte, l'intention de l'auteur ainsi que la date de parution de ce texte. On ébauche ainsi un bilan provisoire.

On ne se borne pas à ces informations, une lecture plus profonde, appelée lecture analytique, est recommandée. Elle permet de repérer les unités de sens, voire les idées directrices développées dans chaque paragraphe. En parcourant le texte du regard, il ne faut pas oublier de repérer les liens logiques, que ces derniers soient explicites (exprimés avec des moyens grammaticaux) ou implicites (exprimés par des moyens lexicaux).

La démarche de l'auteur est ainsi élucidée.

Avant de procéder à la reformulation des idées essentielles du texte, une troisième lecture est nécessaire. A l'aide d'un brouillon, on essaiera d'esquisser un plan. Il s'agit en fait, de schématiser le plan du texte initial, qui sert de repère pour rédiger son propre texte.

La démarche à suivre est la suivante :

- souligner les idées directrices ;
- mettre ce que l'on doit supprimer entre crochets (exemples, explications, précisions numériques, pourcentage, ...etc. ;
- Ecrire les idées directrices sous formes de tires et les arguments utilisés pour les étayer sous forme de sous-titres.
- Inscrire automatiquement les liens logiques entre les arguments.

2.2.2 La reformulation

Après avoir décortiqué le texte et dégagé les informations essentielles, on procède à un travail de reformulation qui doit obéir à certaines normes.

Les règles à respecter sont les suivantes :

- Le résumé constitue le quart de la taille du texte initial.
- Le système d'énonciation du texte original est conservé.
- Les idées directrices sont reformulées, il est interdit de calquer sur le style de l'auteur. Le style de reformulation est donc personnel, il faut éviter de faire usage des structures et mots propres à l'auteur.
- Ces idées sont présentées selon leur ordre d'apparition dans le texte initial.
- L'introduction et la conclusion contiennent les informations figurant dans le texte initial, elles subissent les mêmes modifications que le reste de ce texte.
- Il faut s'abstenir d'apporter un quelconque jugement personnel, résumer signifie se tenir à l'écart et rester neutre.

2.2.3 Pour gagner en concision

Quelques astuces peuvent aider dans la reformulation du texte, et permettent d'obtenir un résumé qui soit ni trop long ni trop court (ce qui veut dire que l'une des idées essentielles est omise) :

- Utiliser un verbe pour remplacer un groupe verbal.

- Utiliser un adjectif pour remplacer une proposition subordonnée.
- Supprimer les expansions du nom et les remplacer par un seul mot.
- Mettre un adverbe à la place d'un groupe prépositionnel.
- Utiliser la ponctuation pour remplacer certains connecteurs logiques.
- Faire appel à un adverbe, à un adjectif, à un nom ou tout simplement à la juxtaposition pour remplacer les propositions subordonnées introduites par « que ».
- Recourir à des phrases à la voie active au lieu de la voie passive.

Exemple

Soit l'extrait suivant :

«Rêver de voyages, rêver de départs, c'est à coup sûr rêver de lagons aux eaux turquoise, de plages de sable blanc, d'arbres chargés de fruits inconnus et savoureux, de fleurs aux formes bizarres, de vastes steppes, de déserts jaunes et brûlants, d'étendues blanches et glacées, de toute une nature étrange, attirante.

Mais pourquoi ne pas rêver aussi de villes ? Car les villes peuvent offrir leur mystère, leur beauté, leur charme, leur magie même. Qui n'a pas frissonné d'émotion en prononçant des mots comme Salvador de Bahia, Macao, Samarcande, Prague ... ? Qui n'a pas imaginé un monde merveilleux à l'évocation du seul nom de ces villes ?

C'est vrai, les villes ne tiennent pas toujours leur promesses. Elles déçoivent souvent. Et cette déception est parfois à la mesure du rêve. Pourquoi ? Parce que sur toute la surface du globe, on a l'impression aujourd'hui de retrouver la même ville ; on a uniformisé le monde urbain : même architecture banalisée, mêmes hôtels pour touristes envahissants, mêmes boutiques, mêmes marchandises... »

(161 mots)

En voici le résumé

Songer au voyage, signifie inévitablement songer aux paysages naturels exotiques qui exercent une certaine influence. Cependant, les villes également peuvent séduire. Certes on éprouve une désillusion à l'égard de villes qui ont la même effigie et les mêmes formes architecturales...

2.3 Exercice

- **Relevez les mots et expressions clés, entourez les liens logiques puis rédigez un plan provisoire pour chacun des extraits suivants.**

- **Faites ensuite le résumé de chaque texte.**

Extrait 1 :

« Incendies en Australie. Les feux auraient tué au moins 500 millions d'animaux

Près de 500 millions de mammifères, oiseaux, et reptiles auraient déjà péri dans les incendies qui ravagent le sud-est du pays, depuis septembre. Une catastrophe sans précédent.

Des images de kangourous comme paralysés à proximité des flammes, d'opossums et de wombats brûlés, de sauvetages in extremis, ont fait le tour du monde, *via* les réseaux sociaux. Le film d'un koala assoiffé, venu réclamer de l'eau à la gourde à une bande de cyclistes, près d'Adelaïde, a particulièrement été relayé, sur Twitter.

Selon une étude menée par des chercheurs de l'université de Sidney, 480 millions de mammifères, oiseaux et reptiles ont déjà été tués dans le seul État de Nouvelle-Galles du Sud. **« La plupart ont probablement péri directement dans les feux. D'autres ont succombé plus tard à cause du manque de nourriture, d'abri ou de la prédation par les chats sauvages et les renards roux »**, expliquent-ils dans un communiqué.

30 % de la population des koalas aurait disparu

Parmi les espèces endémiques les plus emblématiques du pays, ce sont les koalas, déjà fragilisés par une MST qui les rend infertiles, qui paient le plus lourd tribut. Ils sont très peu mobiles. En cas de danger, ils se réfugient dans les arbres. Or leurs préférés, les eucalyptus, gorgés d'huile, sont les

premiers à brûler... 30 % d'une population estimée à 28 000 individus auraient déjà disparu, selon Sussan Ley, la ministre de l'Environnement.

Un fonds de 6 millions de dollars australiens (près de 4 millions d'euros) a été levé en urgence par le gouvernement pour protéger les animaux menacés. Mais le nombre de décès pourrait s'avérer sans précédent à l'échelle nationale, selon les chercheurs de Sydney. Leur estimation prend en compte les mammifères, les oiseaux et les reptiles, mais n'inclut pas les insectes ou les amphibiens... »

Extrait 2 :

« Les acouphènes sont des bruits « parasites » qu'une personne entend sans que ceux-ci existent réellement. Il peut s'agir de sifflements, de bourdonnements ou de cliquetis, par exemple. Ils peuvent être perçus dans une oreille ou dans les deux, mais aussi sembler présents à l'intérieur même de la tête, à l'avant ou à l'arrière. Les acouphènes peuvent être occasionnels, intermittents ou continus. Ils résultent d'un dysfonctionnement du système nerveux auditif. Il s'agit d'un symptôme pouvant avoir de nombreuses causes.

Un acouphène temporaire peut survenir après une exposition à une musique très forte, par exemple. Il se résorbe généralement sans intervention. Cette fiche est consacrée aux acouphènes chroniques, c'est-à-dire à ceux qui persistent et qui peuvent devenir extrêmement gênants pour ceux qui en sont atteints. Toutefois, dans la grande majorité des cas, les acouphènes n'ont pas de répercussions significatives sur la qualité de vie.

En général, on estime que de 10 % à 18 % de la population souffre d'acouphènes. La proportion est de 30 % chez les adultes. De 1 % à 2 % de la population est gravement touchée.

Au Québec, environ 600 000 personnes seraient touchées par ce problème, dont 60 000 gravement. L'utilisation à large échelle de baladeurs et de lecteurs MP3 chez les jeunes fait craindre une augmentation de la prévalence à moyen terme.

Entendre des acouphènes n'est pas une maladie en soi. Il s'agit plutôt d'un symptôme très souvent lié à une perte d'audition. Selon l'une des

hypothèses avancées par les spécialistes, ce serait un « signal fantôme » généré par le cerveau en réponse à un endommagement des cellules de l'oreille interne (voir la section Facteurs de risque, pour plus de détails). Une autre hypothèse évoque la dysfonction du système auditif central. Des facteurs génétiques pourraient être en cause dans certains cas. »

3. Le compte rendu

Un compte rendu est rédigé dans le but de permettre au destinataire d'accéder aux informations d'un texte, d'un livre, ou d'un article, c'est-à-dire d'un document écrit. Contrairement au résumé, dont il partage quelques traits, celui-ci ne se borne pas à condenser des textes écrits, il peut porter sur une réunion, une émission, ou un spectacle par exemple.

Des principes communs sont respectés par les deux techniques de réécriture, à savoir : la fidélité au contenu et la reprise des informations essentielles sans imitation du style de l'auteur.

Le compte rendu a ses caractéristiques propres, que l'on peut synthétiser comme suit :

-Le texte est écrit à la troisième personne par ce qu'on l'on fait souvent référence à son auteur. Il est donc possible de trouver des expressions comme : l'auteur pense que, croit que, déclare que ... etc.

-Les idées directrices ne sont pas évoquées selon leur ordre d'apparition dans le texte original.

-Le compte rendu est plus long que le résumé, il fait le tiers du texte initial.

-L'introduction et la conclusion ne contiennent pas forcément les mêmes informations que celles du texte initial. L'introduction comporte des informations concernant l'auteur, son œuvre, le texte dont il est question et la date de parution de ce dernier. La conclusion, quant à elle, peut éventuellement comporter une critique personnelle.

3.1 Exercices

- **Relevez les mots et expressions clés, entourez les liens logiques puis rédigez un plan provisoire pour chacun des extraits suivants.**

- **Faites le compte rendu de chacun de ces textes.**

Extrait 1

« Enseignement de l'arabe à l'école : ce qui est réellement proposé et ce qui existe déjà

ÉCLAIRAGE - Après l'annonce du ministre de l'Éducation de vouloir développer l'enseignement de la langue arabe en France, de nombreuses fausses idées et raccourcis circulent sur le sujet.

L'emballlement politique n'a pas tardé. Dimanche 9 septembre, Hakim El Karoui est venu sur RTL présenter son rapport sur l'islam et les pistes pour lutter contre le fondamentalisme islamiste en France. Parmi les propositions : renforcer l'apprentissage de l'arabe à l'école pour éviter aux jeunes d'aller l'apprendre à la mosquée ou dans des écoles coraniques.

Le lendemain matin, Jean-Michel Blanquer annonce qu'il retient cette idée sur BFMTV. "Il faut donner du prestige à ces langues. **L'arabe est une grande langue littéraire qui doit être apprise pas seulement par les personnes d'origine maghrébine** ou de pays de langue arabe. C'est **cette stratégie qualitative** que nous allons mener", explique alors le ministre de l'Éducation nationale.

Il n'en faut pas plus pour faire bondir la droite et l'extrême droite. Nicolas Dupont-Aignan, **Xavier Bertrand**, Marine Le Pen... Beaucoup fustigent cette idée en rugissant contre "**le début d'un engrenage fatal**", et "**l'arabisation de la France**". Et les raccourcis fleurissent aussi très vite.

L'arabe oui, mais aussi le chinois et le russe

Il faut d'abord rappeler que la position complète de Jean-Michel Blanquer ne concerne pas seulement l'apprentissage de l'arabe, mais aussi du russe et du chinois. »

Cécile de Sèze (journaliste RTL), publié le P 12/09/2018 À 14:59 .

Extrait 2

La solidarité fonde une société stable et équitable

« La solidarité est un moyen de garantir la stabilité d'une société. En effet, elle permet d'offrir à chacun les moyens de vivre correctement. La recherche du bien commun permet de limiter les trop fortes inégalités sociales. Les ressources de la société sont partagées de façon équitable. Cela évite ainsi les frustrations, les colères et les révoltes de certains. Aucun individu n'est laissé de côté ou désavantagé de façon injuste.

La solidarité n'empêche pas la réussite individuelle. Chacun reste libre d'entreprendre et est encouragé à le faire. Mais vivre dans l'aisance ne doit pas faire oublier ses semblables. C'est même dans l'intérêt de chacun de ne pas susciter la jalousie et la convoitise des autres. Car des individus frustrés peuvent représenter une menace pour la société : ils peuvent se rebeller, voler ou chercher à détruire. Le bien individuel ne peut s'obtenir qu'en recherchant le bien de tous.

La solidarité est basée sur l'entraide. S'entraider, c'est apporter de l'aide et recevoir quelque chose en retour : une autre aide ou de la reconnaissance. Ainsi, chacun est gagnant. L'organisation de la solidarité dans la société se fait grâce à la politique. La politique doit établir les mécanismes pour protéger les individus, soutenir les personnes en difficulté et répartir les ressources. »

https://www.opc-connaissance.com/mieux_vivre/solidarite.html

Extrait 3

Cultiver la solidarité est dans votre intérêt

« Vous avez tout intérêt à faire preuve de solidarité dans votre vie quotidienne.

En étant solidaire avec les autres, vous appliquez la loi de l'amour. Vous recevez en retour de l'amour et de la reconnaissance. Vous contentez votre âme et vous l'illuminez.

La solidarité est une boucle. Vous pourriez un jour être à la place de celui qui a besoin d'aide. Il est donc important de cultiver des habitudes de solidarité dans une société.

La solidarité envers les autres peut aussi contribuer à votre sécurité. En effet, quand certains n'ont pas les moyens de vivre décemment, ils peuvent devenir amers, furieux, voire malveillants. Ils pourraient chercher à obtenir de force ce qu'ils n'ont pas et menacer votre situation. Il vaut donc mieux partager suffisamment pour ne pas provoquer l'hostilité des moins riches. »

https://www.opc-connaissance.com/mieux_vivre/solidarite.html

Bibliographie

- C. Charnet. (1997). Rédiger un résumé, un compte rendu, une synthèse. Paris : Hachette.
- F. Crépin et all. (1992). Français : méthodes et techniques. Paris : Nathan.
- Y. Le Lay. (2001). Savoir rédiger. Espagne : Unigraf SL .
- S. Poisson-Quinton et R. Mimran. (2006). Expression écrite, niveau 3. Paris : Clé international.